

VOUS INFORME EN PLEINE NÉGOCIATION SALARIALE



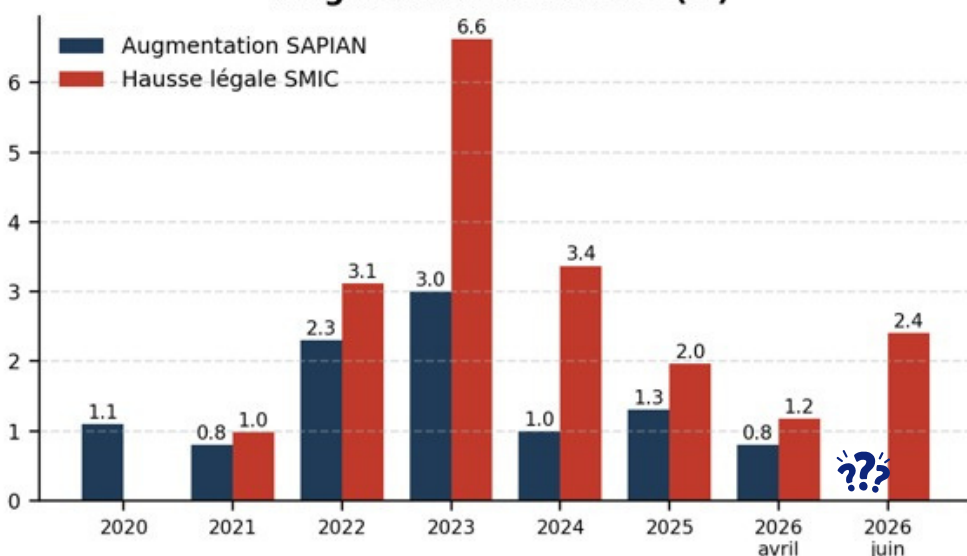
Le SMIC a rejoint le minimum SAPIAN : où est passée la reconnaissance ?

En 2020, le minimum d'embauche CDI chez SAPIAN dépassait le SMIC de 7,2 %. En juin 2026, il est devenu strictement identique au SMIC : 1 867,02 €. Et sur la période, les "augmentations générales" SAPIAN ont, la plupart du temps, progressé moins vite que la hausse légale du SMIC.

Montant mensuel brut (35h, en €)



Augmentation annuelle (%)



Des augmentations de plus en plus "sous condition"

Chaque campagne chez SAPIAN ajoute un palier de performance en plus, alors que le SMIC augmente lui, automatiquement, sans aucune condition.



PARLEZ-EN À VOS ÉLUS **FO**

SAPIAN.FORCECOUVRIERE@GMAIL.COM